

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Collège des Bourgmestre et Echevins
Rue du Comte de Flandre, 20

B – 1080 BRUXELLES

V/Réf : PU-36096

N/Réf. : GM/MSJ- 2.65/s.558

Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Mesdames, Messieurs,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue Picard 46-48 / rue Le Lorrain, 31-37. Construction de deux immeubles à appartements avec surface commerciale et 2 parkings souterrains. Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 04/08/2014, sous référence, réceptionnée le 18/08/2014, nous vous communiquons les remarques formulées par la CRMS en sa séance du 10/09/2014.

La demande porte sur une nouvelle mouture du projet de construction de deux immeubles sur une parcelle traversant l'îlot depuis la rue Picard jusqu'à la rue Le Lorrain. La CRMS s'est déjà prononcée à plusieurs reprises sur le projet, la dernière fois lors de sa séance du 30/06/2005.

Par rapport à la version précédente, le projet s'est amélioré et répond à certaines remarques formulées précédemment par la CRMS, notamment pour ce qui concerne la toiture du côté de la rue Picard. Si la CRMS peut souscrire à la nouvelle proposition, ***elle s'oppose cependant à la création, au dernier niveau de la façade avant, de deux nouvelles grandes baies (lucarnes) qui détruiraient une partie de l'entablement qui couronne la façade. Elle demande de revoir cette intervention de manière à ne plus devoir percer ou modifier la partie haute de la façade.*** Selon le dossier les deux lucarnes auraient été imposées par le SIAMU pour l'évacuation en cas d'incendie. La CRMS estime que ***cette évacuation pourrait être organisée d'une autre façon, sans intervenir sur cette partie de la façade***, par exemple en prolongeant l'escalier de secours en façade arrière jusqu'au dernier niveau ou par l'aménagement de trappes en toiture. Elle demande de modifier le projet en ce sens et de prendre à cette fin contact avec le SIAMU pour dégager avec lui une solution alternative.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : M. H. Lelièvre ;
- B.D.U. – D.U. : Mme I. Van den Cruyce.